

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

			C	adre réservé à l'	autorité e	nvironnementale	
Date de réc 04/12/2	eption :			Dossier comp 04/12/2			N° d'enregistrement : F09319P0346
OTI IZIZ	.010		NAME OF TAXABLE PARTY.				1 033 131 0340
				1. lni	litulé du p	rojet	COLOR DE SERVICE DE SERVICE DE LA COLOR DE
DEFRICHEMEN	T DE PARCE	ELLES BO	ISEES EN	VUE DE MISE EN	CULTURE	3ha8960	
BESSEL	2.	Identific	ation du	(ou des) maître(s) d'ouvro	ige ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne	physique						
Nom					Prénor		
2.2 Personne Dénomination		sociale		SCEA LUDOVIC	DE BEAUS	EJOUR	
Nom, prénom			onne				
habilitée à rep	The second second second						
RCS / SIRET	3 9 5	0 2	3 6	0 9 0 0 0	1 3	Forme juridique	SCEA
			Joigne	z à votre demo	ınde l'an	nexe obligatoire	n°1
3. Catégorie	e(s) applica	able(s) d		dimensionnemen	t correspo	ondant du projet	22-2 du code de l'environnement et
N° de caté	gorie et so	us-catég	gorie				s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47 a				DEFRICHEMENT I	D'UNE SUF	PERFICIE DE 3,8960 H	HA
DESCRIPTION OF THE PERSON OF T		Mesak		4. Caractéristiq	ues géné	rales du projet	
Doivent être d	annexées a	ıu prései	nt formul			à la rubrique 8.1 du	o formulaire
4.1 Nature du	projet, y c	ompris le	es évent	uels travaux de o	démolition		
DEFRICHEMEN	IT EN VUE D	P'EXTENS	ION DE L	A SURFACE CULT	IVEE EN VI	GNES SUR LA COMM	MUNE DE FLAYOSC.

4.2 Objectifs du projet

LA SOCIETE LUDOVIC DE BEAUSEJOUR A POUR PROJET D'ETENDRE SA SURFACE DE CULTURE VITICOLE AFIN D'AUGMENTER SA PRODUCTION DE VIN.

LA ZONE SE SITUE EN APPELATION D'ORIGINE CONTROLEE PROVENCE, DANS L'EXTENSION D'UNE ZONE CULTIVEE EN VIGNES DE LA EXISTANTE

L'OBJECTIF EST AUSSI DE PROTEGER LE MASSIF FORESTIER DANS LEQUEL CES PARCELLES DE VIGNES SE SITUENT EN AGRANDISSANT LE PARE FEU.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

PHASE 1 : ABATTAGE DES ARBRES PUIS DEBARDAGE (CONSERVATION DE CERTAINS ARBRES REMARQUABLES, BOSQUETS ET CERTAINS ALIGNEMENTS POUVANT SERVIR DE HAIES NATURELLES)

PHASE 2: ARRACHAGE DES SOUCHES

PHASE 3: DEFONCAGE REALISE PAR DES ENGINS DE TERRASSEMENT

PHASE 4: PREPARATION DES SOLS

LE DEFRICHEMENT AURA LIEU APRES LA PERIODE ESTIVALE, LA PREPARATION DE SOLS S'EFFECTUERA EN HIVERS AFIN DE NE PAS PERTURBER LES TORTUES D'HERMANN POTENTIELLEMENT PRESENTES SUR LE SITE, QUI SERONT EN PERIODE D'IBERNATION.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- PLANTATION DE CEREALES PENDANT 1 A 3 ANS
- INTALLATION DE LA VIGNE AUCOURS DE LA ROTATION AVEC CES CEREALES, SELON UNE DENSITE DE 5000 PIEDS/HA.

	o projet et superiicle globale de l'operatio ndeurs caractéristiques	n - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
SURFACE A DEBOISER EN HECTARES		3.8960ha
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 06° 19'04" E Lat. 43° 32' 27" N
PARCELLE I 147		Long ° _ ' _ " _ Laf ° _ ' _ " _ Long ° _ ' _ " _ Laf ° _ ' _ " _
17 S'agit-il d'une modification/exte	Joignez à votre demande les anne nsion d'une installation ou d'un ouvrag ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'	e existant? Oui X Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible DESTRUCTION D'HABITAT POUR CERTAINS ANIMAUX ET VEGETAUX d'entraîner des perturbations, des COMPENSE EN PARTIE PAR LA CREATION D'UN NOUVEL HABITAT DE TYPE AGRICOLE AVEC LA CULTURE DE LA VIGNE SUR BANDES ENHERBEES dégradations, des destructions de la CONTENANT DES CEREALES. LA ZONE A DEFRICHER EST ACCOLLEE A UN X biodiversité MASSIF BOISE DE GRANDE DIMENSION, CONSTITUANT UN REFUGE POUR LA existante: faune, FAUNE ET LA FLORE. flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		3.8960 HA DE ZONE BOISEE DEFRICHEE
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		\boxtimes	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X		CREATION D'EMPLOI DE PART L'AUGMENTATION DE L'ACTIVITE VITICOLE.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident	ifiées d	1.6 ut	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quelle	
8 5 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				
9/4 030 a				
- 40° / 20°				
726 1827				
The Leave				
6.3 Les incide	nces du projet identifi Non X Si oui, décr			ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Out	Non Si oui, deci	ivez le:	queis	
The second				
27739				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation
environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.
CE PROJET SE SITUE DANS LA PROLONGATION D'UN ILOT DE VIGNES EXISTANT. LES TRAVAUX DE DEFRICHEMENT SERONT SUIVIS
PAR UNE EQUIPE DEDIEE ET REPONDRONT AU RESPECT DES REGLES EN MATIERE DE TERRASSEMENT (REGLES
TOPOGRAPHIQUES). NOUS VEILLERONS A LA CONSERVATION DE ZONES INTERESSANTES AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE (BOSQUETS - HAIES NATURELLES - ARBRES REMARQUABLES).
LES PRATIQUES AGRICOLES QUE NOUS METTRONS EN PLACE (IDENTIQUES A CELLES DEJA PRATIQUEES) REPONDRONT AUX
CONTRAINTES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET A HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE.
LA COHERENCE ET L'INTEGRATION ENVIRONNEMENTALE DE NOTRE PROJET NOUS MENE A PENSER QU'IL N'Y A PAS LIEU DE
RPOCEDER A UNE ETUDE D'IMPACT.
8. Annexes
8.1 Annexes obligatoires

Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié; X Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

	Objet
	9. Engagement et signature
certifie s	sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	FLAYOSC 1e. 02/12/13
ruiru	